

LA PART DE LA DETTE NATIONALE DE CHAQUE PROVINCE

Question n° 665—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. D'après le gouvernement, quelle partie de la dette nationale représentait la dette a) de chacune des provinces, b) de l'ensemble des municipalités dans chaque province, le 31 mars (i) 1967 (ii) 1978?

2. Le 31 mars a) 1967, b) 1978, à combien s'élevait la dette globale du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités?

M. Alan Martin (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. Les données sur la dette des provinces et des municipalités, par province, pour les années financières 1970-1971 à 1975-1976 figurent dans la publication de Statistique Canada intitulée «Finances consolidées des administrations publiques», n° de catalogue 68-202. Les données sur l'ensemble de la dette en cours des provinces et des municipalités (aucun détail concernant les provinces) pour les années civiles allant de 1961 à 1976 figurent dans la publication intitulée «Comptes des flux financiers», Volume II, n° de catalogue 13-563 et les données de 1976 (révisées) et de 1977 figurent dans la publication qui porte le numéro de catalogue 13-002.

2.

Année financière se terminant le 31 mars	Dette publique de l'administration ^(a) fédérale		Dette nette de l'administration ^(b) fédérale	
	en millions de \$(c)	% du PNB ^(d)	en millions de \$(c)	% du PNB ^(d)
1967	28,471	46.0	15,535	25.1
1978	80,048	38.1	39,622	18.9

(a) La dette publique de l'administration fédérale comprend tous les éléments de passif qui figurent dans l'état de l'actif et du passif du gouvernement.

(b) L'excédent du passif enregistré sur l'actif enregistré net représente la dette nette de l'administration fédérale.

(c) Les montants pour l'année financière terminée le 31 mars 1967 ont été calculés conformément à la présentation de l'actif et du passif dans les Comptes publics du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1977.

(d) Les calculs sont fondés sur le produit national brut (PNB) de l'année civile antérieure, c'est-à-dire que la dette de l'année financière terminée le 31 mars 1978 est exprimée en pourcentage du PNB pour l'année civile 1977, etc.

En ce qui concerne la dette des provinces et des municipalités, voir la réponse à la première question.

RADIO-CANADA—LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉVISION À MONCTON

Question n° 777—**M. Howie:**

La Société Radio-Canada a-t-elle des projets d'élargissement de sa programmation de télévision au réseau anglais à Fredericton (N.-B.) et, dans l'affirmative, lesquels?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: la Société Radio-Canada a des projets provisoires d'extension de ses installations de télévision de langue anglaise à Fredericton, mais leur importance est fonction des résultats des négociations en cours avec la New Brunswick Broadcasting Company.

M. ROBERT REMPEL

Question n° 980—**M. Epp:**

M. Robert Rempel est-il à l'emploi de Sport Canada et, dans l'affirmative, quels sont a) sa description de poste, b) son traitement annuel?

Questions au Feuilleton

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): En ce qui concerne le ministre d'État (santé et sport amateur): M. Robert Rempel n'est pas au service de Sport Canada.

LES PERTES D'ÉQUIPEMENT NON ASSURÉ

Question n° 1099—**M. Clarke (Vancouver Quadra):**

1. Au sujet des pertes d'équipement non assuré déclarées par la Commission des relations de travail de la Fonction publique à la page 9.63 du Volume I des Comptes publics du Canada 1977-1978, la Commission a-t-elle pris des mesures pour retracer les machines à écrire électriques qui manquent et, le cas échéant, a) lesquelles, b) avec quels résultats?

2. Le voleur a-t-il été arrêté?

3. Quand, où et dans quelles circonstances les machines ont-elles été volées?

4. La Commission a-t-elle entrepris des modifications de ses méthodes afin que ces incidents ne se répètent plus et, dans l'affirmative, lesquelles?

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Pour la Commission des relations de travail dans la Fonction publique: 1. a) La Commission des relations de travail dans la Fonction publique a demandé à la police d'Ottawa de faire une enquête sur les vols afin d'essayer de retrouver les machines à écrire.

b) L'enquête n'a rien donné.

2. Le voleur n'a pas été arrêté.

3. Quatre machines à écrire électriques furent volées du 5^e étage de l'Esplanade Laurier. Deux furent entre 16h le 13 septembre 1977 et 7h30 le 14 septembre 1977 et deux autres entre 16h le 15 septembre 1977 et 7h30 le 16 septembre 1977.

4. Voici les mesures de sécurité qui ont été prises pour empêcher que de tels incidents se reproduisent:

a) Création d'un comité de sécurité chargé d'appliquer les nouvelles mesures de sécurité.

b) Installation de serrures à pêne-dormant pour suppléer aux serrures actuelles.

c) Embauchage de gardes de sécurité additionnelles jusqu'à ce que soient mises en vigueur les nouvelles mesures de sécurité.

d) Installation de portes spéciales dans les cages d'escalier, empêchant les personnes non autorisées d'avoir accès aux étages occupés par des bureaux de la Fonction publique.

* * *

[Français]

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 625 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 625 soit réputée transformée en ordre de dépôt?

Des voix: D'accord.